

La transparence et la démocratie précèdent la constitution du Parlement cubain

Image not found or type unknown



La Havane, 17 avr (RHC) La transparence, la démocratie et la participation précèdent la constitution, le 19 avril, de la 10ème Législature de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, composée de 470 députés élus.

Elier Ramírez Cañedo, représentant de l'Île de la Jeunesse au Parlement cubain, a déclaré à l'Agence de presse cubaine que ce processus se caractérisait par les liens intenses et étendus entretenus - au cours des tournées et des échanges - avec la population sur toute l'étendue du territoire national.

Cette pratique, dirigée par le président de la République Miguel Díaz-Canel Bermúdez, député élu de la ville de Santa Clara, deviendra désormais une méthode de travail pour maintenir un dialogue permanent et systématique avec la population, a déclaré Ramírez Cañedo, titulaire d'un doctorat en sciences historiques.

Il a ajouté, lui qui dans la législature précédente était membre de la commission de rédaction de la Magna Carta (2019), que ce processus a servi à faire allusion au système politique cubain, et bien que lors du processus de consultation et d'approbation de la Constitution de la République il a été expliqué, il est toujours insuffisant ce qu'en termes de communication peut être transmis à la population.

La consultation des 470 parlementaires pour élire la direction de l'ANPP, les membres du Conseil d'État et la présidence du pays a été un processus transparent, démocratique et participatif, a-t-il souligné. Avec notre vote, nous montrerons le même soutien que celui que l'électorat cubain a donné en se rendant aux urnes le 26 mars dernier. Ce soutien est très élevé malgré les circonstances que traverse le pays, a-t-il affirmé.

Le directeur adjoint du Centre Fidel Castro a déclaré que le Conseil d'État sera représentatif des différents secteurs et organisations politiques et de masse, avec l'équilibre nécessaire entre le local et le national, et que ceux qui remplissent ces conditions seront ceux qui assumeront ces très hautes responsabilités.

Nous sommes fiers du système que nous avons construit avec l'empreinte du commandant en chef Fidel Castro (1926-2016) - qui a joué un rôle très important dans la création des organes du pouvoir populaire - et du général d'armée Raúl Castro, accompagné de la sagesse du peuple, sans ingérence étrangère ni imposition de l'extérieur, a-t-il déclaré.

Le système politique cubain n'est pas parfait, nous devons continuer à réfléchir à la manière de le rendre encore plus démocratique, mais il est très éloigné, heureusement, de la démocratie représentative bourgeoise qui, dans son essence, répond aux mécanismes d'une élite au pouvoir et aux intérêts des grandes transnationales, dans laquelle il n'y a pas de place pour le mérite personnel ou la représentation du peuple, a souligné l'essayiste cubain.

Il a ajouté : "Nous avons un système semi-parlementaire, en raison de la manière dont le peuple participe et est représenté. Le président de la République et le premier ministre sont responsables de leurs actes devant cet organe suprême de l'État et du gouvernement, et nous, en tant que députés, avons le droit d'émettre des avis sur le fonctionnement du Conseil des ministres et de ses membres, qui sont également responsables devant l'ANPP.

Le processus de construction et d'institutionnalisation de l'État socialiste a donné naissance au système du pouvoir populaire, dont la première session constituante s'est tenue le 2 décembre 1976, au cours de laquelle les députés Blas Roca Calderío, Raúl Roa García et José Arañaburo García ont été élus respectivement président, vice-président et secrétaire de l'Assemblée (Source : ACN).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/319963-la-transparence-et-la-democratie-precedent-la-constitution-du-parlement-cubain>



Radio Habana Cuba